

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE Pour l'occupation du domaine public portuaire

Objet :

Le Grand Port Maritime de la Martinique met à disposition des zones de stationnement sur la zone de l'Hydrobase et appelle les transporteurs et autres entreprises intéressés à candidater.

Le présent avis est publié conformément à l'article L. 2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Caractéristiques principales de l'occupation :

Désignation occupation	Référence Tarif	Date de disponibilité	Durée AOT
2 emplacements de stationnement de 40 m2 (engin < 17m) – localisation zone Hydrobase Nord	2120	01/10/2025	2 à 4 ans
4 emplacements de stationnement de 40 m2 (engin < 17m) – localisation zone Hydrobase	2130	01/10/2025	2 à 4 ans
2 emplacements de stationnement de 40 m2 (engin < 17m) – localisation zone Hydrobase	2130	01/11/2025	2 à 4 ans
4 emplacement de stationnement de 55 m2 (engin > 17m) – localisation zone Hydrobase	2130	01/04/2026	2 à 4 ans
4 emplacements de stationnement de 40 m2 (engin < 17m) – localisation zone Hydrobase/Pte des Carrières	2130	01/03/2026	2 à 4 ans
2 emplacements de stationnement de 40 m2 (engin < 17m) – localisation zone Hydrobase Nord	2130	01/01/2026	2 à 4 ans
7 emplacements de stationnement de 40 m2 (engin < 17m) – localisation zone Hydrobase Nord	2130	01/01/2026	2 à 4 ans
1 563 m2 de TP – localisation zone Hydrobase/Pte des Carrières	2130	21/03/2026	2 à 4 ans
289 m2 de TP – localisation zone Hydrobase/Pte des Carrières	2120	01/04/2026	2 à 4 ans

- Localisation sur la zone de l'HYDROBASE ;
- Les occupants de ces espaces doivent se conformer aux modalités d'accès au terminal de l'Hydrobase ;
- Le dépotage sur ces emplacements n'est pas autorisé ;
- Redevance domaniale correspondant au tarif 2120, 2130 du barème des services commerciaux (<https://www.martinique.port.fr/tarifs-portuaires.aspx>);
- Occupation temporaire, précaire et révocable en application du code général de la propriété des personnes publiques.

Critères d'attribution :

Secteur commercial : Logistique > import-export marchandise Inter-îles (Martinique-Guadeloupe- autres)	40%
Activité : Transport de marchandises	60%

Modalités de réponse :

Toute candidature doit être adressée impérativement par courriel au Service des Affaires Juridiques et institutionnelles : saji@martinique.port.fr.

Documents à transmettre :

- Le formulaire de candidature dûment rempli et signé ;
- Les références professionnelles ;
- Les attestations d'assurance ;
- L'extrait RNE.

Date limite de réception des candidatures : 28 novembre 2025 à 12h.